



## COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS PROCES VERBAL N° 15

Réunion plénière : du 24 janvier 2023 à 17 h 30.

Lieu : DFSM à Yvetot

Présidence : M. Laurent LEFEBVRE

Membres participants : MM. Jean Luc LEBRUN, Gérard LELIEVRE, Michel MOGIS, Jean Luc TIRET.

\*\*\*\*

### **RECOURS**

Les décisions ci-après de la Commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N

\*\*\*\*

### **RAPPEL AUX CLUBS**

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, de joueurs non titulaires de licence, des clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, absence de dirigeant banc de touche, licence manquante).

**En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, merci de nous donner la raison de son utilisation, c'est aussi le club recevant qui doit envoyer la feuille de match, quel que soit le résultat de la rencontre.**

Pour les clubs, qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District, via Footclubs, et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 du règlement des compétitions du DFSM.

\*\*\*\*

### **CRITERIUM VETERANS à 11**

**Les clubs pourront inscrire sur la feuille de match 16 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran, et procéder à 5 remplacements.**

\*\*\*\*

### **COUPE VETERANS à 11 ANDRE STRAPPE**

**Comme prévu à l'article 12 du règlement des compétitions du DFSM, peuvent être inscrits sur la feuille de match 14 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran.**

\*\*\*\*



## **FORFAIT GENERAL**

Forfait général de l'O BELMESNIL 2 reçu par mail, au DFSM, le 20 janvier 2023.

La commission jugeant en 1er ressort :

- Déclare cette équipe forfait général en SENIORS MATIN D 2 POULE A.
- Place cette équipe à la dernière place de son championnat avec 0 point et soustrait tous les points acquis et les buts pour et contre, par toutes les équipes lors des rencontres jouées contre cette équipe.
- Inflige une amende de 560€ à l'O BELMESNIL.

## **DECISIONS**

### **SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C**

Match n° 24925757 FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 4 / ROUEN AC 3

Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, lors de sa réunion du 5 décembre 2022, procès-verbal publié sur le site du DFSM le 12 décembre 2022.

La commission :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

\*\*\*\*

## **MATCHS DE RATTRAPAGE**

### **RENCONTRES DU 8 JANVIER 2023**

#### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A**

Match n° 24927455 FC BONSECOURS SAINT LEGER 41 / ROUEN SAPINS FC 41

Rencontre du 27 novembre 2022 jouée le 8 janvier 2023.

#### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B**

Match n° 24939553 MONT SAINT AIGNAN FC 41 / AL DEVILLE MAROMME 41

Rencontre du 6 novembre 2022 jouée le 8 janvier 2023.

Match n° 24939582 AS LA BOUILLE MOULINAUX 41 / CA CHEMINOYS STEPHAN 41

Rencontre du 20 novembre 2022 jouée le 8 janvier 2023.

#### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C**

Match n° 24927868 A HOULMOISE BOND 41 / FC NORD OUEST 41

Rencontre du 13 novembre 2022 jouée le 8 janvier 2023.

#### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D**

Match n° 24928013 ROUEN AC 41 / STADE SOTTEVILAISS CC 41

Rencontre du 20 novembre 2022 jouée le 8 janvier 2023.

#### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E**

Match n° 24928166 ENT FCT USA FC 41 / AS OUVILLAISE 41

Rencontre du 6 novembre 2022 jouée le 8 janvier 2023.



### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F**

Match n° 24928857 FC LE TRAIT DUCLAIR 41 / US PRESQU'ILE 41

Match n° 24928860 CAUX FC 42 / YVETOT 42

Rencontres du 27 novembre 2022 jouées le 8 janvier 2023.

Match n° 24928858 US DES VALLEES 41 / US FORET DE ROUMARE 41

Rencontre du 27 novembre 2022 jouée le 8 janvier 2023.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'US DES VALLEES.

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G**

Match n° 24929219 AS COLLEVILLE ANGERVILLE 41 / CANY FC 41

Rencontre du 27 novembre 2022 jouée le 8 janvier 2023.

### **SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J**

Match n° 24930453 AS FOURE LAGADEC LE HAVRE 41 / OLYMPIA'CAUX 42

Rencontre du 13 novembre 2022 jouée le 8 janvier 2023.

Match n° 24930472 US DES FALAISES 41 / U FONTAINAISE 41

Rencontre du 20 novembre 2022 jouée le 8 janvier 2023.

Match n° 24930459 CA HARFLEUR BEAULIEU 41 / RC HAVRAIS 41

Rencontre du 27 novembre 2022 jouée le 8 janvier 2023.

\*\*\*\*

### **COUPES DU DFSM**

La commission, constatant que bon nombre de rencontres de coupe n'ont pas pu se jouer à cause des conditions climatiques, décide de modifier le calendrier des coupes afin de planifier les matchs de retard.

#### **Dates des coupes du DFSM :**

1<sup>er</sup> tour le 25 septembre 2022.

2<sup>ème</sup> tour le 30 octobre 2022.

3<sup>ème</sup> tour le 11 décembre 2022.

1/16<sup>ème</sup> de Finale le 22 janvier 2023 (Coupes Caillot, Balluet, Strappe)

1/16<sup>ème</sup> de Finale le 12 février 2023 (Coupe Méréault)

1/16<sup>ème</sup> de Finale le 12 mars 2023 Matchs de retard et de rattrapage des coupes du DFSM

1/8<sup>ème</sup> de Finale le 9 avril 2023

Quart de Finale le 30 avril 2023.

Demi-Finale le 28 mai 2023.

Finale le 11 juin 2023.

\*\*\*\*

### **COUPE SENIORS VETERANS ANDRE STRAPPE**

#### **HOMOLOGATION DU 3<sup>ème</sup> TOUR, Joué le 22 janvier 2023**

Match n° 254449980 FC LE TRAIT DUCLAIR 41 / US SENNEVILLAISE 41



Forfait déclaré de l'US SENNEVILLAISE 41. La Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait à l'US SENNEVILLAISE.
- Le FC LE TRAIT DUCLAIR est qualifié pour le tour suivant.
- Inflige une amende de 110€ à l'US SENNEVILLAISE.

La rencontre SAINT AUBIN FC 41 / FC LE TRAIT DUCLAIR 41 se jouera le dimanche 12 mars 2023.

Match n° 254449983 FC BREAUITE BRETTEVILLE 41 / AS FAUVILLAISE 41

Match non joué pour terrain impraticable.

La rencontre est inversée et se jouera sur le terrain de l'AS FAUVILLAISE le 12 février 2023, en application de l'article 9 C des règlements des compétitions du DFSM.

Le vainqueur de cette rencontre recevra le dimanche 12 mars 2023 l'AS SASSETOT THEROULDEVILLE 41.

### **Les rencontres suivantes des 1/16<sup>ème</sup> de Finale sont reportées au 12 mars 2023**

Match n° 25527622 U FONTAINAISE 41 / ROUEN SAPINS FC 41

Match non joué pour terrain impraticable.

La rencontre est inversée et se jouera sur le terrain de ROUEN SAPINS FC, en application de l'article 9 C des règlements des compétitions du DFSM.

Match n° 25527627 FC BIVILLE LA BAINARDE 41 / CAUX FC 41

Match non joué pour terrain impraticable.

La rencontre est inversée et se jouera sur le terrain de CAUX FC, en application de l'article 9 C des règlements des compétitions du DFSM.

Match n° 25527628 ENTENTE JSN-USYEB-FCGRU 41 / US HOUPEVILLAISE 41

Match n° 25571752 ROGERVILLE FC 41 / AS CANTON D'ARGUEIL 41

Match non joué pour terrain impraticable.

La rencontre est inversée et se jouera sur le terrain de l'AS CANTON D'ARGUEIL, en application de l'article 9 C des règlements des compétitions du DFSM.

Match n° 25634871 SAINT AUBIN FC 41 / FC LE TRAIT DUCLAIR 41

### **COUPE SENIORS MATIN ROBERT BALLUET**

#### **HOMOLOGATION DU 3<sup>ème</sup> TOUR, Joué le 22 janvier 2023**

Match n° 25444850 GAINNEVILLE AC 3 / U FONTAINAISE 2

Match non joué pour terrain impraticable.

La rencontre est inversée et se jouera sur le terrain de l'U FONTAINAISE le dimanche 12 février 2023, en application de l'article 9 C des règlements des compétitions du DFSM.

Le vainqueur de cette rencontre recevra le dimanche 12 mars 2023 le GASEG SAINT RIQUIER 1.

### **Les rencontres suivantes des 1/16<sup>ème</sup> de Finale sont reportées au 12 mars 2023**

Match n° 25526907 FC ANNEVILLE 1 / US GRAMMONT 2

Match non joué pour terrain impraticable.

La rencontre est inversée et se jouera sur le terrain de l'US GRAMMONT, en application de l'article 9 C des règlements des compétitions du DFSM.

Match n° 25556006 FC GRUGNY 1 / ES ARQUES LA BATAILLE 3

Match non joué pour terrain impraticable.

La rencontre est inversée et se jouera sur le terrain de ARQUES LA BATAILLE, en application de l'article 9 C des règlements des compétitions du DFSM.

Match n° 25556557 US DES FALAISES 2 / OH TREFILERIES NEIGES 3



Match non joué pour terrain impraticable.

La rencontre est inversée et se jouera sur le terrain de OH TREFILIERES NEIGES, en application de l'article 9 C des règlements des compétitions du DFSM.

Match n° 25556558 ASM AMFREVILLE LA MIVOIE 1 / A MALAUNAY 3

Match non joué pour terrain impraticable.

La rencontre est inversée et se jouera sur le terrain du MALAUNAY, en application de l'article 9 C des règlements des compétitions du DFSM.

Match n° 25556648 US HERICOURT EN CAUX 2 / AS OURVILLAISE 3

Match n° 25556649 FC LOUVETOT 2 / US SENNEVILLAISE 1

Match non joué pour terrain impraticable.

La rencontre est inversée et se jouera sur le terrain de SENNEVILLE SUR FECAMP, en application de l'article 9 C des règlements des compétitions du DFSM.

Match n° 25556651 ESI SAINT ANTOINE 2 / AS BOUILLE MOULINEAUX 2

Match non joué pour cause d'arrêt municipal envoyé à la cellule de veille du DFSM.

La rencontre est inversée et se jouera sur le terrain de la BOUILLE MOULINEAUX, en application de l'article 9 C des règlements des compétitions du DFSM.

Les frais d'arbitrage restent à la charge du club de l'ESI SAINT ANTOINE.

### **COUPE SENIORS APRES MIDI ANDRE CAILLOT**

#### **HOMOLOGATION DU 3<sup>ème</sup> TOUR, Joué le 22 janvier 2023**

Match n° 25444490 FC LOUVETOT 1 / US ALLOUVILLE TROUVILLE 1

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

#### **Les rencontres suivantes des 1/16<sup>ème</sup> de Finale sont reportées au 12 mars 2023**

Match n° 25526857 FC GRUCHET LE VALASSE 2 / ES MONTIGNY VAUPALIERE 1

Match n° 25556988 CA LONGUEVILLAIS 2 / CANTELEU FC 1

Match n° 25556989 CAUX FC 2 / FC TOTES 2

Match non joué pour terrain impraticable.

La rencontre est inversée et se jouera sur le terrain du FC TOTES, en application de l'article 9 C des règlements des compétitions du DFSM.

Match n° 25557300 US FORET DE ROUMARE 1 / AS LONDAISE 1

Match n° 25557453 FC BREAUTE BRETTEVILLE 2 / FC LOUVETOT 1

### **COUPE SENIORS APRES MIDI JEAN MERAULT**

#### **HOMOLOGATION DU 3<sup>ème</sup> TOUR, Joué le 11 décembre 2022, les 15 et 22 janvier 2023**

##### Journée du 11 décembre 2022

Match n° 25442617 ROUEN SAPINS FC 2 / GCO BIHOREL 2

La feuille de match FMI a été transmise hors délai, une amende de 20€ est infligée à ROUEN SAPINS FC.

Match n° 25442618 FC CAUDEBEC ST PIERRE 2 / ROUEN AC 1

Match arrêté à la 45<sup>ème</sup> minute pour faits disciplinaires.

Le dossier, transmis à la commission Départementale des arbitres, est placé en instance d'homologation.

Match n° 25442626 FC ST JULIEN PT QUEVILLY 2 / FC TOURVILLE LA RIVIERE 1



Une amende de 5 € est infligée au club du FC TOURVILLE LA RIVIERE pour une licence manquante (arbitre assistant).

Match n° 25442627 CAUX FC 1 / US VATTEVILLE BROTONNE 1

Forfait déclaré d'US VATTEVILLE BROTONNE. La Commission jugeant en 1ère instance :

- Donne match perdu par forfait à US VATTEVILLE BROTONNE 1
- Le CAUX FC 1 est qualifié pour le tour suivant.
- Inflige une amende de 110€ à US VATTEVILLE BROTONNE.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### Journée du 15 janvier 2023

Match n° 25442796 FUSC BOIS GUILLAUME 2 / ASCJ ROUEN KURDISTAN 1

Réserves d'avant match de ASCJ ROUEN KURDISTAN, non confirmées.

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

#### Journée du 22 janvier 2023

Toutes les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

### **TIRAGE DES 1/16<sup>ème</sup> de Finale de la Coupe JEAN MERAULT**

**Tirage au sort intégral effectué le 24 janvier 2023 dans les locaux du DFSM.**

Les 1/16<sup>ème</sup> de Finale se joueront le dimanche 12 février 2023 à 14 h 30.

En cas d'occupation du terrain, les rencontres seront inversées.

- 1- LE HAVRE FC 2012 1 / US DOUDEVILLE 1
- 2- AS FAUVILLAISE 2 / SS GOURNAY 2
- 3- ES TOURVILLAISE 2 / ES DU MONT GAILLARD 2
- 4- ES PLATEAU F R 2 / ROUEN SAPINS FC 2
- 5- STADE VALERIQUAIS 1 / US GREGES 1
- 6- US BACQUEVILLE PIERREVILLE 1 / O DARNETAL 1
- 7- ASCJ ROUEN KURDISTAN 1 / FC PETIT QUEVILLY SAINT JULIEN 2
- 8- ROUEN AC 1 ou CAUDEBEC SAINT PIERRE 2 / FC DE LA VARENNE 1
- 9- US DES FALAISES 1 / US LILLEBONNAISE 2
- 10- AS DE MONTIVILLIERS 2 / US CRIELLOISE 1
- 11- FC BIVILLE LA BAINARDE 1 / AS SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE 1
- 12- A MALAUNAY 1 / CAUX FC 1
- 13- AS ARQUAISE 1 / CA LONGUEVILLAIS 1
- 14- FC LE TRAIT DUCLAIR 2 / AS GOURNAY FOOTBALL 2
- 15- US GRAMMONT 1 / ES JANVALAISE 1
- 16- HAVRE CAUCRIAUVILLE 2 / BELLEVILLE FC 1



En cas d'impraticabilité de terrain édictée par arrêté municipal, la rencontre est impérativement inversée si l'état du terrain adverse le permet (article 9 des Règlements des Compétitions du District de Football de Seine-Maritime).

\*\*\*\*

Le Président de la Commission  
M. Laurent LEFEBVRE

le secrétaire de la Commission  
M. Jean Luc TIRET